



# Règle du 3-2-1 de la sauvegarde

## Avec Veeam Backup & Replication

Une des règles intemporelles qui permettent de gérer efficacement n'importe quel scénario de défaillance s'appelle la **règle du 3-2-1 de la sauvegarde**. Cette approche contribue à répondre à deux questions importantes : combien de fichiers de sauvegarde dois-je conserver et où les stocker ?

La règle du 3-2-1 est répandue grâce à Peter Krogh, un photographe célèbre selon lequel il existe deux groupes de personnes : celles qui ont déjà connu une défaillance de stockage et celles qui en connaîtront une dans le futur. Autrement dit, la règle du 3-2-1 de la sauvegarde signifie que vous devez :

- disposer de **trois copies de vos données** au moins ;
- stocker ces copies sur **deux supports différents**;
- conserver **une copie de la sauvegarde externalisée hors site**.

